



TOP : où en est-on ?

Il est désormais acté que le Grand Lyon a en charge la réalisation de cet ouvrage et que le Conseil général du Rhône financera le projet à hauteur de 50%.

Quant au tracé, vu le montant des sommes engagées, il est obligatoire aujourd'hui de saisir la Commission Nationale du Débat Public. A partir de la fin du printemps 2012, cette commission va donc entamer son travail de concertation autour de ce dossier. C'est à ce moment-là que la Ville d'Oullins devra faire connaître sa position en faveur d'un tracé long, préservant la qualité de vie de notre commune, mais aussi garantissant que Pierre-Bénite, Saint-Genis-Laval et Oullins restent au cœur de l'agglomération. La CNDP rendra ses recommandations début 2013.



Que ce soit lors de notre visite en marchant du 15 janvier ou au cours de la réunion de quartier du 21, la qualité et la richesse des sujets abordés prouvent que le quartier de la Bussière est un quartier résolument tourné vers l'avenir ! Ecole Jules Ferry, berges de l'Yzeron, château de la Bussière, fibre optique ... autant de sujets qui ont alimenté nos débats. Vous en trouverez ici un compte-rendu succinct. Je suis toujours aussi heureux de vous rencontrer et je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'évolution des différents dossiers.

François-Noël BUFFET
Sénateur du Rhône
Maire d'Oullins

Métro : le tunnelier avance

● Position du tunnelier - janvier 2011 - © sytral



Le chantier de prolongement de la ligne B du métro ne connaît à l'heure actuelle aucun retard : le tunnelier est déjà sur le territoire de la commune d'Oullins. Il doit arriver au niveau de la station (ex friches SCNF) fin mars / début avril. Si le calendrier est respecté, le métro entrera en fonctionnement à la fin de l'année 2013. François-Noël Buffet rappelle qu'il a obtenu que cette ligne soit prolongée jusqu'aux Hôpitaux sud (Oullins ne devant pas être un terminus).

Hôtel de Ville
BP 87
69923 OULLINS cedex

téléphone
04 72 39 73 13

télécopie
04 78 50 81 78

www.ville-oullins.fr



Le dernier atelier de concertation relatif à l'Agenda 21 s'est déroulé début février. À partir de toutes les idées formulées par les Oullinois, des actions déjà engagées par la Ville, des contraintes matérielles ou financières, un programme d'actions va être arrêté. Ce programme, compilé dans un document synthétique, « l'agenda 21 de la Ville d'Oullins », est destiné à être évalué régulièrement pour évoluer et accompagner au fil des années l'action publique. Ce document sera validé d'ici le mois de mai 2011 pour être restitué au cours d'un forum public en juin.

.....

■ **La Mémo : votre médiathèque** ■

Ouverte depuis octobre 2010, et officiellement inaugurée le 6 novembre, la Mémo obtient aujourd'hui un grand succès puisque le nombre d'inscrits a aujourd'hui doublé avec plus de 5500 usagers ayant pris une carte d'abonnement. Rappelons que ce bâtiment, au-delà de l'équipement culturel qu'il représente, se pose aujourd'hui en véritable projet urbain ouvert sur le futur éco-quartier de la Saulaie.

■ **Berges de l'Yzeron : la nature en ville** ■

Le projet de réaménagement des berges de l'Yzeron se construit sur les objectifs de protéger les riverains contre les inondations et de reconquérir cet espace naturel en espace public.

L'enquête publique vient de se terminer et le commissaire enquêteur a pu constater une bonne participation des Oullinois, qui se sont prononcés en grande majorité en faveur de ce projet. Il doit désormais rendre ses conclusions officielles avant la fin du mois de mars. Ensuite débiteront les phases de négociations foncières, de procédures administratives puis de consultations des entreprises. En principe, les premiers travaux sur le site pourraient commencer à la fin de l'année 2012. Rappelons que ce projet représente un budget de 27 millions d'euros, assumés par l'Etat, la région Rhône-Alpes, le département du Rhône, le Grand Lyon et la Ville d'Oullins.

■ **Trémie Sémard : suppression du passage à niveau** ■



Encore un projet d'envergure sur la commune d'Oullins : un budget de 25 millions d'euros est prévu pour la suppression du passage à niveau de la rue Pierre Sémard. Différents scénarios de

franchissement sous la voie ferrée vont être proposés, à la fois pour la circulation automobile et pour les déplacements doux (piétons/vélos). Nous sommes à l'heure actuelle entrés dans la phase de concertation préalable de ce dossier (jusqu'au 14 mars), avec une réunion publique de présentation le mercredi 23 février à 19h à la salle Collovray 7 rue Parmentier.

■ **Ecole Jules Ferry : c'est parti !** ■

Ce projet de 9 millions d'euros (entièrement supporté par la Ville), consiste en la réfection totale des locaux. Seules la maternelle et la cour arrière seront conservées et réhabilitées. Ces travaux s'effectueront par phases successives, sur plusieurs années, en respectant la sécurité des enfants qui ne cesseront d'occuper l'école. A terme, la place Jordery restera, comme actuellement, cour d'école pendant le temps scolaire et espace public en dehors des heures scolaires.

■ **Pont blanc : naissance des « Écrins »** ■

Ces nouveaux bâtiments devront être livrés à l'automne 2011. Le parti pris architectural est d'instaurer des décalages entre les façades, des enduits de couleurs différentes et des toitures variées pour que l'effet général soit celui d'une continuité avec le bâti du boulevard Emile Zola. Des études sont actuellement en cours pour reprendre, à la fin des travaux, l'aménagement global du carrefour, en termes de voirie et de circulation.

■ **Rue Ferrer** ■

Dès le début du mois de février débutent les travaux de réhabilitation de la rue Ferrer : enfouissement des réseaux, changement de l'éclairage public, mise en sens unique, aménagement du stationnement, ... Pendant les travaux, la circulation sera interdite rue Ferrer, sauf pour les riverains.



■ **Château de la Bussière** ■

Les élus travaillent actuellement sur différentes pistes de réhabilitation de cette propriété communale. Des propositions pourront être formulées avant l'été.

■ **Elagage des arbres** ■

Les services du Grand Lyon n'ont plus comme politique d'effectuer des tailles sévères sur les arbres qui dépendent de leur compétence. Néanmoins, ces élagages « doux » peuvent maintenir des nuisances pour les riverains (manque de lumière, feuilles...). Monsieur le Maire sollicitera de nouveau le Grand Lyon.